

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

Ville de Juvignac (34)  
997 Allées de l'Europe  
34990 Juvignac

## AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

Mairie de Juvignac (34), Numéro national d'identification : 21340123500014, 997 Allées de l'Europe, 34990 Juvignac, FRANCE. Tél. : +33 467104242. Fax : +33 467104049. Courriel : assia.bourezane@juvignac.fr. Code NUTS : FRJ13.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.ville-juvignac.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Contrat de type P2 P3 associé à une clause d'intéressement

**II.1.2) Code CPV principal**

50720000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Maintenance et exploitation des installations de chauffage rafraichissement ventilation et production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux - Contrat de type P2 P3 associé à une clause d'intéressement

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

### II.2) DESCRIPTION

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

50720000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ13

Lieu principal d'exécution : Bâtiments de la commune de Juvignac

**II.2.4) Description des prestations**

Maintenance et exploitation des installations de chauffage rafraichissement ventilation et production d'eau chaude sanitaire des bâtiments communaux – Contrat de type P2 P3 associé à une clause d'intéressement

**II.2.5) Critères d'attribution**

Prix : 40%

Qualité

valeur technique : 60%

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 96

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

#### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

### **Section IV : Procédure**

#### **IV.1) DESCRIPTION**

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

#### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mercredi 08 mars 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en mois** : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

**Date** : mercredi 08 mars 2023 - 14:00

**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT**

**Il s'agit d'un marché renouvelable** : Non

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

Présentation de votre process Entretien / Maintenance détaillé dont planning annuel d'intervention et échéancier détaillé en période préalable à saison de chauffe et à saison de rafraîchissement / climatisation – 20 %

Présentation des éléments techniques et financiers en réponse au contrat P3 GER et votre anticipation et évaluation des remplacements matériels à réaliser - 40%

Présentation de votre stratégie et Evaluation des opportunités techniques d'économie d'énergie - 40%

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.

Une visite facultative sur sites sur deux jours complets les 16/02/ et 17/02 est organisée (article 27 RC)

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot , 34000 Montpellier FRANCE.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours**

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**